



7ème Congrès du RIODD

22-23 mai 2012 à Audencia Nantes

Appel à communications

Le Réseau international de recherche sur les Organisations et le Développement Durable (RIODD) est une association scientifique, internationale et pluridisciplinaire, ouverte à toutes les postures épistémologiques et courants théoriques ainsi qu'à la diversité méthodologique. Il privilégie la compréhension, l'interprétation et la construction de savoirs à la prescription normative.

Dans le cadre de son congrès annuel, le RIODD accueille donc des communications en français et en anglais issues des différentes disciplines en sciences sociales, comme le management, l'économie, le droit, la science politique, la sociologie, l'histoire, la communication ou la philosophie, voire des contributions venant des sciences de l'ingénieur.

Le congrès est ouvert à toutes les thématiques questionnant le développement durable et la responsabilité sociale des organisations.

Le comité d'organisation du 7^{ème} Congrès du RIODD encourage cependant particulièrement les contributions portant sur le thème :

« Gouvernance publique – gouvernance privée : quels équilibres pour la Responsabilité Sociale des Entreprises ? »

L'analyse du processus d'intégration des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les stratégies et les activités des entreprises pose la question des différentes formes de gouvernance publique et privée dans ces domaines ainsi que de leur articulation.

L'étude de la gouvernance publique permet de souligner les difficultés de réguler les activités des entreprises qui dépassent aujourd'hui les frontières nationales et qui sont organisées en réseau. Si la régulation publique se développe néanmoins dans ce domaine au niveau local, national et international, les instruments mobilisés se révèlent variés, souvent insuffisants et insuffisamment articulés pour faire face aux défis transversaux. Ils produisent dès lors des résultats contrastés. Les recherches sur ces insuffisances de la gouvernance publique des activités des entreprises peuvent contribuer par conséquent à expliquer certaines critiques de la société civile à l'égard des entreprises et des diverses initiatives volontaires de ces dernières, mais aussi à l'égard des pouvoirs publics eux-mêmes. Les recherches peuvent cependant aussi mettre en évidence comment la gouvernance publique peut imposer des contraintes aux entreprises ou les inciter à adopter des pratiques plus responsables, que ce soit à travers des mesures fiscales ou des clauses dans les marchés publics.

L'étude de la gouvernance privée, pour sa part, permet de mieux comprendre comment les stratégies et les pratiques en matière de développement durable et de responsabilité sociale des organisations sont élaborées et mises en œuvre. Elle offre l'opportunité de comparer si et, dans quelle mesure, certaines formes de gouvernance favorisent une meilleure intégration des enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans les stratégies et les activités des entreprises. Elle peut ainsi notamment porter sur le dialogue avec les parties

prenantes ou le secteur de l'économie sociale et solidaire. Elle peut enfin amener à s'interroger sur son articulation avec la gouvernance publique et la définition nouvelle d'une régulation post-moderne.

Dans le cadre de son 7^{ème} congrès annuel, le RIODD invite donc les chercheurs à proposer des contributions empiriques ou théoriques explorant les différentes formes de gouvernance publique et privée dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociale des organisations. Cette thématique générale peut notamment être déclinée autour des thématiques et questions suivantes, dont la liste n'est pas exclusive :

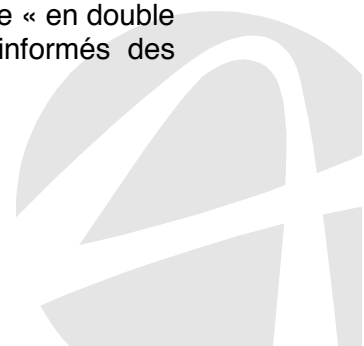
- Quelles sont les différentes formes de gouvernance publique ou privée dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociale des organisations ? Comment sont-elles élaborées ? Comment évoluent-elles ? Pour quels leviers de création de valeur ?
- De quelle manière les marchés financiers réagissent-ils à l'évolution de la gouvernance publique et privée ? La gouvernance publique et privée influe-t-elle sur le mode de financement des entreprises ? Quelles sont les stratégies des différents acteurs (entreprises, société civile, organisations syndicales, pouvoirs publics) pour faire émerger de nouvelles gouvernances et pour faire évoluer celles qui existent ?
- Quels sont les différents niveaux (local, national, international) de gouvernance publique ou privée mobilisées dans le domaine du développement durable et de la responsabilité sociale des organisations ? Comment ces niveaux s'articulent-ils ?
- Les mutations contemporaines de la gouvernance publique et privée imposent-elles de repenser certains postulats (économiques, financiers, juridiques, ...) et de bâtir une réflexion innovante quant au rôle de la régulation ?
- La gouvernance publique se construit-elle autour de l'information ou de la contrainte ? Son niveau (local, national, international) affecte-t-il sa nature ? La gouvernance privée est-elle détachée de tout lien avec la gouvernance publique ? Quel est ce lien ? Comment évolue-t-il ?
- Quelles formes de gouvernance sont mobilisées pour gérer les référentiels en matière de développement durable et de la responsabilité sociale des organisations (Global Compact, Global Reporting Initiative, ISO 26000, ...) ?
- Existe-t-il des modes de gouvernance alternatifs au modèle la société anonyme qui seraient plus à même de favoriser l'émergence de pratiques responsables en matière environnementale et/ou sociale ?

Processus d'évaluation

Les propositions de communication complètes sont à déposer sous format électronique sur le site internet du congrès www.riodd2012.audencia.com avant le 12 mars 2012.

Une première page qui ne sera pas transmise aux évaluateurs indiquera le titre de la communication, le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation ainsi que l'adresse postale et électronique, le téléphone de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée. La deuxième page commence avec le titre de la communication, un résumé d'environ 500 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats du papier ainsi qu'un maximum de 5 mots clés.

Les communications seront soumises à une évaluation selon une procédure dite « en double aveugle » par deux membres du comité scientifique. Les auteurs seront informés des



décisions du comité (acceptation, acceptation sous réserve de modifications majeures, acceptation sous réserve de modifications mineures, rejet) avant le 6 avril 2012. Les textes définitifs des communications devront être déposés sous format électronique le site internet du congrès www.riodd2012.audencia.com avant le 4 mai 2012. En cas de révision de l'article, les auteurs sont priés d'indiquer explicitement, sur une feuille séparée, les modifications apportées.

Format des communications

Les propositions de communication doivent respecter le format suivant :

- Format A4
- Marges supérieure, inférieure et latérales de 2,5cm
- Police : Times New Roman (12 points), interligne un et demi et justifié
- La hiérarchie des titres ne dépassera pas 3 niveaux :
- Niveau 1 : un chiffre (1. par exemple), titre en Times 12 gras et majuscules
- Niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras et petites majuscules
- Niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple), sous-titres en Times 12 gras

Appel à l'organisation d'ateliers

Outre les propositions de communication, le comité d'organisation est ouvert à toute proposition « clef en main » d'organisation d'ateliers spécialisés sur une thématique ayant trait au développement durable et à la responsabilité sociale des organisations.

Les propositions de thématique doivent être adressées à : Barbara Haddou (bhaddou@audencia.com) et seront étudiées par le comité d'organisation. L'atelier ne doit pas dépasser deux séances de trois communications. Elles doivent inclure : un titre, un descriptif de la thématique, une proposition de programme, sachant que les papiers proposés seront soumis au même processus d'évaluation que les autres communications.

Calendrier

- Réception des propositions d'ateliers thématiques : 6 janvier 2012
- Décision du comité d'organisation sur les ateliers thématiques: 20 janvier 2012
- Réception des propositions de communication : 12 mars 2012
- Décisions du Comité Scientifique : 6 avril 2012
- Réception des communications sous leur forme définitive : 4 mai 2012
- Consortium Doctoral : 21 au 25 mai 2012
- Conférence : 22 et 23 mai 2012

Comité d'organisation

- André Sobczak (Audencia Nantes)
- Nicolas Antheaume (Université de Nantes)



- Julie Bayle-Cordier (Audencia Nantes)
- Carine Girard (Audencia Nantes)
- Ivan Tchotourian (Université de Nantes)

Comité scientifique

Aurélien Acquier (ESCP, Paris) – Franck Aggeri (Mines Paris Tech) – Nicolas Antheaume (Université de Nantes) – Jérôme Ballet (Université de Versailles Saint Quentin) – Pierre Bardelli (Université de Metz) – Julie Bayle-Cordier (Audencia Nantes) – Faouzi Bensebaa (Université de Reims) – Ariane Berthoin Antal (WZB Berlin et Audencia Nantes) – Bernard Billaudot (Université de Grenoble) – Julienne Brabet (Université Paris Est Créteil) – Eva Boxenbaum (Copenhagen BS) – Michel Capron (IRG et Université Paris 8) – Jean-Pierre Chanteau (Université de Grenoble) – Eve Chiapello (HEC) – Bernard Christophe (Université d’Amiens) – Franck Cochoy (Université de Toulouse 2) – Jean-Marie Courrent (Université de Perpignan) – Nicole D’Almeida (Université de Paris 4) – Isabelle Daugareilh (Université de Bordeaux 4) – Frédérique Dejean (CNAM, Paris) – Jean-Claude Dupuis (ESDES, Lyon) – Corinne Gendron (UQAM) – Carine Girard (Audencia Nantes) – Jean-Pascal Gond (HEC Montréal) – Jacques Igalens (Toulouse BS) – Thomas Lamarche (Université de Paris 7) – Christian Le Bas (ESDES et Université de Lyon 2) – Céline Louche (Gent MS) – Jean-Paul Maréchal (Université de Rennes 2) – Alain-Charles Martinet (Université de Lyon 3) – Samuel Mercier (Université de Dijon) – Jeremy Moon (Nottingham BS) – Bouchra M’zali (UQAM) – Isabelle Nicolaï (Université de Versailles St Quentin) – Florence Palpacuer (Université Montpellier 3) – Jean Pasquero (UQAM) – Roland Pérez (Université Montpellier 1) – Nicolas Postel (Université Lille 2) – Nicolas Poussing (CEPS, Luxembourg) – Françoise Quairrel (Université Paris Dauphine) – René de Quénaudon (Université de Strasbourg) – Jacques Richard (Université Paris Dauphine) – Emmanuelle Reynaud (IAE Aix) – Michel Roux (Université de Paris-Nord) – Anne Salmon (Université de Metz) – André Sobczak (Audencia Nantes) – Andrée de Serres (UQAM) – François Silva (CNAM, Paris) – Ivan Tchotourian (Université de Nantes) – Marie-France Turcotte (UQAM) – David Vogel (UC Berkeley)

